

**Délégation départementale de Corrèze  
Direction**

Bordeaux, le 30 septembre 2020

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE  
DANS LE DEPARTEMENT DE CORREZE**

L'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de Corrèze au 29 septembre 2020 témoigne d'une intensification de la circulation virale du SARS COV 2, se traduisant par une dégradation de l'ensemble des indicateurs sanitaires.

- Le **taux d'incidence** général du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **53,7 cas pour 100 000 habitants** ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de **plus de 65 ans** s'élève à **26,1 pour 100 000 habitants (65-74 ans)** ;
- Celui des personnes âgées de 75 ans et plus augmente significativement: il est passé de 24,4 cas pour 100 000 habitants en semaine 38 à **48,9 pour 100 000 habitants en semaine 39**, évolution particulièrement marquée et inquiétante au regard de la fragilité de ce public ;
- Le **taux de positivité** progresse, désormais au niveau du seuil d'attention : **5 %** pour le département ;
- Le nombre de patients positifs est en constante augmentation : 129 personnes testées positives en semaine 39 ;
- Les indicateurs hospitaliers sont également en augmentation sur les dernières semaines: 8 personnes sont hospitalisées pour Covid-19 en semaine 38, la semaine 39 ce chiffre est porté à 10, avec 1 patient en réanimation. En semaines 38 et 39, 5 décès ont été constatés, les premiers enregistrés depuis fin mai 2020 ;
- Des clusters augmentent : au 30 septembre 2020, **7 clusters** étaient identifiés pour le département, dont **1** se situe en EHPAD.

Au regard de la situation épidémiologique défavorable pour l'ensemble des indicateurs, et en prévention d'une pression et d'une tension hospitalières fortes, le département de Corrèze répond aux critères définis pour un passage en alerte, ce qui justifie que des mesures de nature à freiner les contaminations soient envisagées.

Pour le Directeur Général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,  
Et par délégation,  
La Directrice Générale adjointe,



Hélène JUNQUA